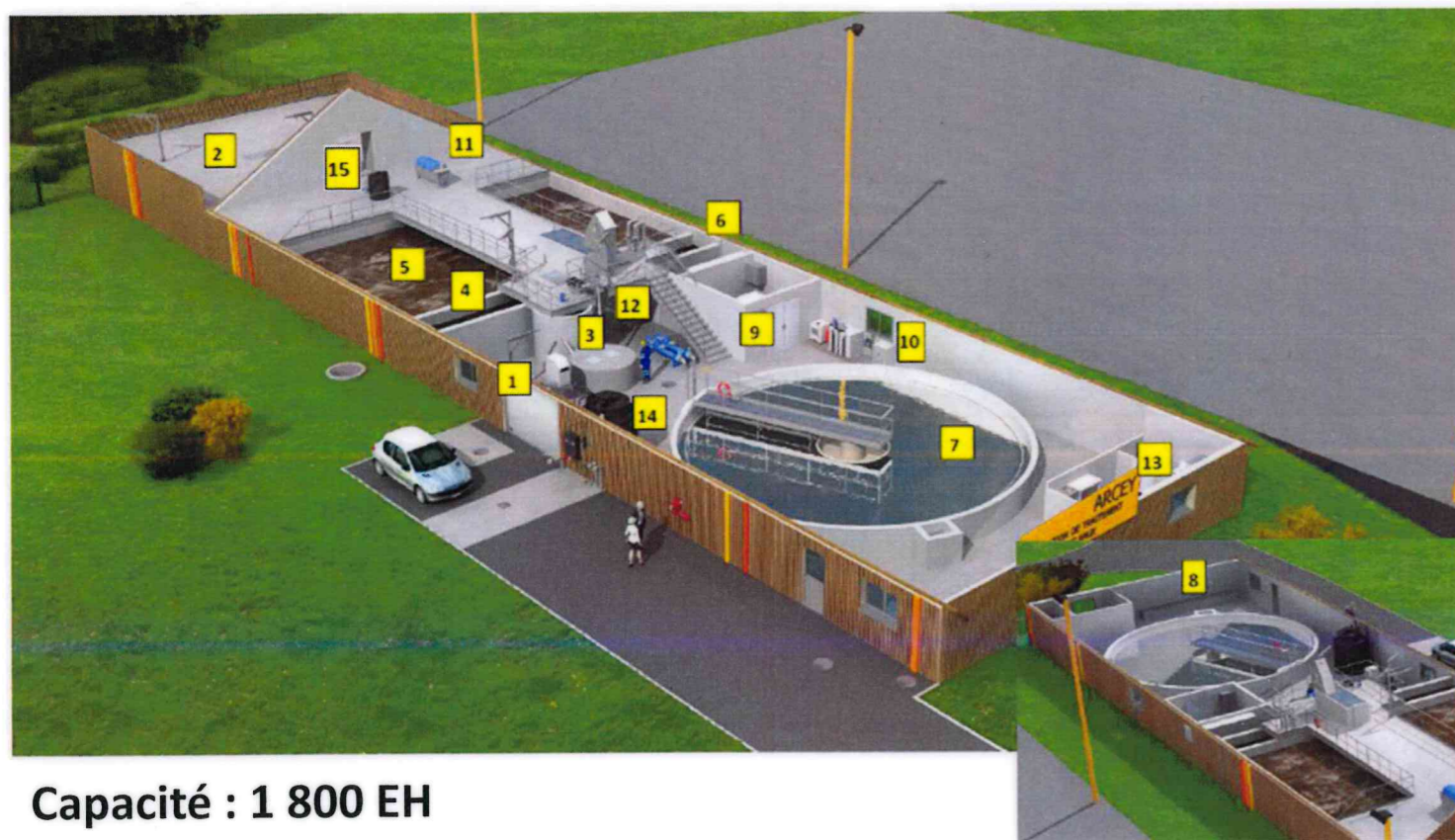


# Station de traitement des eaux usées de la Commune d'ARCEY



Capacité : 1 800 EH

- 1 Poste de relevage 5 pompes : Il assure le dégrillage à travers un dégrilleur vertical de 600 m<sup>3</sup>/h au maximum, puis permet l'alimentation du bassin d'orage par 3 pompes de 275 m<sup>3</sup>/h et de la file par eau par deux pompes de 50 m<sup>3</sup>/h.
- 2 Bassin d'orage : Bassin d'orage de 510 m<sup>3</sup> permettant le stockage des eaux de pluie et nettoyé à l'aide d'un hydrojecteur.
- 3 Dessableur dégraisseur compact avec ses fosses de stockage de 4 m<sup>3</sup> chacune
- 4 Zone de contact de 33 m<sup>3</sup> avec 1 agitateur avec fenêtre de liaison pour le bassin d'aération
- 5 Bassin d'aération : Bassin d'aération de V= 442 m<sup>3</sup>, aération par insufflation d'air par 2 surpresseurs. Equipé d'un agitateur, de 2 pompes d'extraction des boues vers la GDD
- 6 Dégazage avec une bonde de vidange des flottants pour une extraction vers les regards accolés
- 7 Clarificateur raclé de 12,50 m de diamètre sortant du sol d'1,10 m
- 8 Canal de comptage des eaux traitées
- 9 Local des deux surpresseurs capoté et isolé phoniquement, local des armoires électriques
- 10 Préparation de polymère automatique
- 11 Silo de stockage des boues et table d'égouttage : Epaissement des boues à 6 % se rejetant directement dans un silo de 202 m<sup>3</sup>, équipé de 2 agitateurs
- 12 Dégrilleur escalier avec son canal de by-pass béton et son compacteur ensacheur au rez-de-chaussée
- 13 Local d'exploitation comprenant le matériel pour réaliser les analyses d'autocontrôle
- 14 Cuve de chlorure ferrique de 10 m<sup>3</sup> permettant une autonomie de 228 jours avec dépotage indépendant à l'extérieur
- 15 Désodorisation du silo à boues, des fosses à graisses et à sables, du dégrilleur et du poste de relevage